DU Techniques de compensation du handicap visuel

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Références formation (à rappeler dans toute correspondance) :

DUB911 (DU complet)

DUB912 (module de base uniquement)

DUB913 (module de spécialisation) (a confirmer pour la session 2025 2026

Responsable de l'enseignement : Pr Dominique Bremond Gignac

Forme de l'enseignement : en présentiel

Organisation partenaire : Fédération des Aveugles de France

Ce diplôme propose **deux modules** :

* **module de base :** 72 h (possibilité d'inscription particulière, sans suivre la totalité du DU)
* **module de spécialisation :** 77 h (pré-requis: le module de base)

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine

OBJECTIFS

Cette formation comporte deux modules différents et complémentaires, le module de base étant le pré-requis du module de spécialisation mais pouvant être suivi indépendamment de celui-ci.

Le **module de base** a une approche théorique de la déficience visuelle**,** avec l'objectif de permettre aux professionnels d'acquérir des connaissances théoriques de base communes aux différentes professions impliquées dans la déficience visuelle. La mise en place de ce module permettra d'uniformiser les formations théoriques et de créer un langage commun aux professions concernées. Le **module de spécialisation** vise essentiellement l'évaluation et la réadaptation.

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation, l'apprenant est capable de :

Après le module de base :

* mieux comprendre les difficultés des personnes déficientes visuelles
* adapter leurs pratiques professionnelles aux besoins spécifiques du handicap visuel

Après le module de spécialisation :

* évaluer le handicap visuel
* établir en équipe un projet global de réadaptation
* proposer un programme de réadaptation dans leur discipline en interaction avec les autres professionnels

Programme

ORGANISATION

Références formation (à rappeler dans toute correspondance) :

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 30 juin 2025

DUB911 (DU complet)

DUB912 (module de base uniquement)

DUB913 (module de spécialisation) à confirmer pour la session 2025 2026

Calendrier : Novembre à juin

Volume horaire : 149 heures

Rythme : 1 à 3 cours par mois dont quelques samedis

Lieu : Paris 15e

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Séminaire 1

* Éclairage et filtres, aides optiques et non-optiques
* Méthodologie du mémoire
* Exploration clinique, vision fonctionnelle
* Protocole adulte: évaluation
* Présentation des mémoires

Séminaire 2

* Prise en charge de l'enfant
* Champ visuel et basse vision
* Orthoptie du tout petit

Séminaire 3

* Protocole adulte : réadaptation
* Prise en charge de l'enfant

Séminaire 4

* Psychomotricité/ ergothérapie
* DV et handicaps associés
* Insertion professionnelle
* Rééducation BV en gériatrie
* Syndromes neuro visuels:Prise en charge des IMC, Dyspraxies
* Le chien guide

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique : Equipe du Pr Dominique Bremond Gignac

Ressources matérielles : Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

* d'échanger des fichiers, des données
* de partager des ressources, des informations
* de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 3 semaines

Admission

* Médecins spécialistes en ophtalmologie
* Orthoptistes
* Opticiens-lunetiers
* Ergothérapeutes
* Psychomotriciens
* Orthophonistes
* Kinésithérapeutes
* Infirmiers

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 30 juin 2025

* Éducateurs spécialisés, et plus généralement à tous les professionnels travaillant dans le domaine de la déficience visuelle titulaires d'un diplôme de niveau au moins égal à bac +2

Les candidatures au module de base et au module de spécialisation seront traitées séparément par la Commission Pédagogique.

Les candidats étrangers devront compléter leur dossier par une lettre d'agrément du service hospitalier et/ou universitaire auquel ils appartiennent.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans rubrique "Admission")

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page http://www.reussir-en-universite.fr/index.html.

Droits de scolarité :
1- FRAIS DE FORMATION pour le DU COMPLET* selon votre profil

* Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **1930 €**
* Pour toute personne finançant seule sa formation : **1350 €**

+

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université Paris Cité pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CanditOnLine).

2- FRAIS DE FORMATION pour le MODULE DE BASE* selon votre profil

* Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **1080 €**
* Pour toute personne finançant seule sa formation : **900 €**

+

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université Paris Cité pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CanditOnLine).

3- FRAIS DE FORMATION pour le MODULE DE SPÉCIALISATION* selon votre profil

* Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **1130 €**
* Pour toute personne finançant seule sa formation : **950 €**

+

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université Paris Cité pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CanditOnLine).

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / *Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE*

Date de début de candidature : 1 juil. 2025

Date de fin de candidature : 20 oct. 2025

Date de début de la formation : 19 nov. 2025

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 30 juin 2025

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

Contacts

Responsable(s) pédagogique(s)

Dominique Bremond-Gignac

Gestionnaire de formation continue

Irène Luce

irene.luce@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

UFR de Médecine

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Capacité d'accueil

25 participants pour la totalité du diplôme, 50 maximum pour le module de base.

Lieu de formation

Site Necker

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 30 juin 2025